## Rostrenen

## LISTE DES DELIBERATIONS ${ }^{1}$ <br> CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 29 MARS 2023

| Délibération $\mathrm{n}^{\circ}$ | Objet délibération | Sens du vote Approuvée / Rejetée |
| :---: | :---: | :---: |
| N09/2023 | Finances - Comptes de gestion de l'année 2022Commune et budgets annexes | Approuvée |
| N ${ }^{10}$ /2023 | Comptes Administratifs 2022 - Communes et budgets annexes | Approuvée |
| N $11 / 2023$ | Affectation de résultats du budget principal de l'année 2022 pour l'année 2023 | Approuvée |
| N ${ }^{1} 12 / 2023$ | Affectation de résultat du budget assainissement de I'année 2022 pour l'année 2023 | Approuvée |
| N ${ }^{13 / 2023}$ | Proposition des taux d'imposition de l'année 2023 | Approuvée |
| N $14 / 2023$ | Finances - Budgets primitifs 2023 - Commune et budgets annexes | Approuvée |
| N $15 / 2023$ | Forfait communal pour l'année 2023 dans le cadre du contrat d'association avec l'OGEC Notre-Dame | Approuvée |
| N $16 / 2023$ | Reversement de la Redevance au titre des enjeux de I'année 2021 à la Société des Courses Hippiques | Approuvée |
| N $17 / 2023$ | Mise à jour du plan de financement «5000 équipements sportifs de proximité» dans le cadre du développement des équipements sportifs et de loisirs dans la ville | Approuvée |
| N $18 / 2023$ | Programme voirie 2023 - Travaux de modernisation de voiries pour les communes du groupement de commande de ROSTRENEN (PLOUNEVEZ-QUINTIN, LANRIVAIN et PEUMERIT-QUINTIN et ROSTRENEN) | Approuvée |
| N $19 / 2023$ | Marché Public de travaux - Groupement de commande Programme voirie 2023 - Autorisation donnée au Maire pour lancer la consultation des entreprises et la signature du marché avec l'entreprise | Approuvée |
| No20/2023 | Maîtrise d'œuvre dans le cadre des travaux de Requalification des rues Marcel Sanguy et des Martyrs | Approuvée |

[^0]|  | Marché de travaux - «Travaux de terrassement et <br> d'aménagement des accès aux plateformes des <br> équipements sportifs et de loisirs dans la ville : City Stade, <br> Basket 3x3 et Aire de glisse - Choix de l'entreprise et <br> autorisation donnée au Maire de signer le marché, ainsi <br> que toutes les autres pièces y afférant | Approuvée |
| :---: | :--- | :--- |
| $N^{\circ} 21 / 2023 / 2023$ | Délégation donnée au Maire pour la signature des <br> marchés à venir concernant les travaux de rénovation- <br> extension de l'ancienne Mairie suite à la relance des lots <br> n11, 13 et 14 déclarés infructueux | Approuvée |
| $N^{\circ} 23 / 2023$ | Candidature de la Commune de Rostrenen pour <br> l'acquisition de terrains agricoles sis lieu-dit An Hamboud <br> auprès de la SAFER en vue d'en sanctuariser l'exploitation <br> en activité agricole biologique (élevage, culture) - <br> Autorisation donnée au Maire de procéder à toutes les <br> démarches pour la candidature de la Commune de <br> Rostrenen pour lesdits terrains | Approuvée |
| $N^{\circ} 24 / 2023$ | Convention de stationnement : Rénovation d'un <br> immeuble sis au 17 rue Gambetta en commerce au rez- <br> de-chaussée et création de 4 logements par la SCI MLBC <br> représentée par Madame Margaux LANDRU et Monsieur <br> Benjamin CORVELLER - Autorisation donnée au Maire <br> de signer la convention, ainsi que toutes les autres pièces <br> y afférant | Approuvée |
| $N^{\circ} 25 / 2023$ | Rapport d'information - Décisions du Maire - Délégation <br> au sens de l'article L. 2122-22 du Code Général des <br> Collectivités Territoriales | Approuvée |
| $N^{\circ} 26 / 2023$ | Motion demandant le maintien de l'ensemble des services <br> hospitaliers et particulièrement de la maternité sur le site <br> de Carhaix du CHRU Brest-Carhaix | Approuvée |


[^0]:    ¹Article L. 2121-25 modifié du CGCT, la liste des délibérations, examinées par le Conseil municipal, doit être affichée à la mairie et publiée sur le site internet de la commune, lorsqu'il existe, dans un délai d'une semaine à compter de l'examen de ces délibérations par le conseil municipal

